



SCÉNARISTE

avec problématiques de santé et-ou handicap

travailler ensemble

SCÉNARISTE

avec problématiques de santé et-ou handicap

Chaque situation demandant écoute, conseil et accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap de la Branche de la Production Audiovisuelle apporte, trouve et partage ses réponses.

LES FONDAMENTAUX

Lire, Écrire, Compter, Parler, Voir, Entendre, Bouger,

Des outils adaptés prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, et de la parole.

Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités pour satisfaire ces fondamentaux.

Consulter: http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap#Se-faire-accompagner

LES RÉALITÉS DU MÉTIER

Le scénariste est un auteur. Il travaille sur une idée. Il n'a pas le statut de salarié.

Écrire seul, en binôme, en équipe, de sa propre initiative ou à la commande.

Adapter ou inventer une fiction, visuelle ou radiophonique, un dessin animé, ou un documentaire, des jeux vidéos...

Un travail décomposé en plusieurs étapes : Synopsis, Bible, Arches narratives, Séquencier,

Dialogues... Voir Fiche Métier sur site www.CPNEF-AV.fr

Savoir qu'un scénario est très différent de toute autre œuvre de l'esprit écrite, l'auteur ici n'écrivant pas pour lui, mais pour l'équipe, le spectateur.

Obligation, dans le cas d'un documentaire, de situer l'objet, les lieux, les témoins, voire de proposer un Storyboard pour faciliter la réalisation.

Peut-être amené à intégrer des souhaits, des remarques, des propositions, des instructions orales ou écrites du commanditaire.

Organiser le temps de travail, et si besoin définir une méthodologie de travail.



LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail alterne activités denses et périodes chômées.

Prévoir :

D'être doté d'une réelle et sérieuse imagination.

Une bonne maîtrise de la langue, de son écrit.

La connaissance des règles et usages scénaristiques.

Connaître ce que d'autres avant sur un même sujet ont pu écrire.

Respecter le droit d'auteur et la propriété intellectuelle de l'œuvre de l'esprit.

De connaître les contraintes, rythmes et organisations d'une production.

De travailler pour son compte, en respectant sa sensibilité et les attentes du commanditaire.

De grandes amplitudes horaires nécessitant de l'autonomie, impliquant de pouvoir se lever tôt, de se coucher tard.

Une bonne et sérieuse connaissance des métiers intervenants sur un tournage.

De défendre idées, personnages.

Une puissante résistance aux pressions et au stress.

Une capacité à se remettre en cause, à se corriger.

Accepter et pouvoir :

Travailler en équipe.

Travailler longtemps sur un écran d'ordinateur.

Rester assis de longs temps selon les habitudes.

Se concentrer, se corriger.

Écouter et suivre les consignes, la hiérarchie, de gérer ses émotions.

Concilier les idées et les exigences et rythmes d'une production.

Être réactif, souple, force de propositions, de solutions, d'inventivité.

Anticiper, écouter, proposer.

Au-delà est conseillé de :

Avoir un agent artistique.

Entretenir son réseau, l'élargir.

Savoir se tenir informé des créations étrangères et nationales.

Tenir à jour ses connaissances artistiques à jour.

Posséder et cultiver ses réseaux professionnels (Producteurs, Réalisateurs, Diffuseurs).

LE PLUS

Partager les solutions connues et mises en place au quotidien pour adapter l'environnement, les actions, les perceptions.

Être doué d'un bon sens relationnel.

Savoir négocier.

Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères, dont l'anglais.

Être curieux des réalisations des autres.

travailler ensemble

LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS!



Le 11 février 2014, la charte Diversité du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées, dans le secteur de la communication audiovisuelle, était signée par de nombreux représentants du secteur. Audiens en juin 2017 et l'Association pour le paritarisme dans la branche de la production audiovisuelle (APPAV) en juillet 2018 ont rejoint les signataires.

Parmi les engagements : développer l'accessibilité dans les écoles, encourager l'accès à l'emploi.

http://www.csa.fr

CONSEIL D'EXPERT

Mobilité réduite ?

Dans l'environnement audiovisuel, les productions en plateau TV ou en studio d'animation, induisent moins de déplacements, de nécessité de mobilité.

Des véhicules adaptés existent équivalents à des véhicules habituellement utilisés.

Motricité et TMS*?

Des outils pour alléger les charges, existent.

Ouïe ou vue absente, déficiente?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles. Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

*TMS = Troubles musculo-squelettiques

État de santé précaire ?

La fatigabilité, engendrée par des rythmes soutenus, peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail autour du professionnel.

En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

Par ailleurs, il est fréquent que les équipes constituées se retrouvent sur d'autres projets pour y travailler ensemble. Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un membre de la production en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.



Des experts sont à votre service et sur rendez-vous :

www.missionh-prodaudio.fr 01 73 17 36 65 mission.h@audiens.org





